



Communiqué

Le 28 juillet 2004
Pour diffusion immédiate

NOUVEAU MODÈLE POUR AIDER À LA CONSTRUCTION DE LA STRUCTURE DE DÉGORGEOIR POUR LE CANAL DE DÉRIVATION

Les projets d'agrandissement du canal de dérivation s'appuient sur l'expertise la capacité de recherche et les ingénieurs du Manitoba

Winnipeg, Manitoba – Steve Ashton, ministre de la Gestion de l'eau du Manitoba, et Raymond Simard, député de St. Boniface, au nom de Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, ont dévoilé aujourd'hui une nouvelle maquette innovatrice conçue pour mettre à l'essai la puissance hydraulique d'une structure améliorée de dégorgeoir pour le canal de dérivation à l'Hydraulics Research and Testing Facility à l'Université du Manitoba.

« Ce projet illustre bien comment les avantages du projet d'agrandissement du canal de dérivation concernent différents secteurs de notre économie », a déclaré M. Ashton. « Dans ce cas-ci, l'Université du Manitoba travaille en collaboration avec des cabinets d'ingénieurs afin d'analyser la structure de dégorgeoir proposée. Cette initiative s'appuie sur une expertise locale et constitue un partenariat innovateur entre les milieux universitaire, technologique et entrepreneurial. »

« La protection accrue de Winnipeg contre les inondations est une priorité nationale en matière d'infrastructure et le gouvernement du Canada est heureux de constater la progression du projet et la participation de l'Université du Manitoba », a indiqué M. Simard, au nom de M. Alcock. « Cette maquette aide à démontrer les impacts à une échelle réduite, mais il est aussi important de se rappeler que les effets – sur les plans économique, environnementaux et sociaux – d'une autre importante inondation dans Winnipeg sont plus difficile à évaluer et pourraient avoir des conséquences plus désastreuses. »

« La maquette constituera un précieux outil pour mettre à l'essai la puissance hydraulique du projet proposé », a ajouté Ernie Gilroy, directeur général de la Commission du canal de dérivation du Manitoba. « Il nous aidera à évaluer l'impact d'une nouvelle structure sur le canal agrandi et à nous assurer que la structure jouera pleinement son rôle de protection contre les inondations. Nous sommes heureux d'être en mesure de travailler avec l'Université du Manitoba et nos ingénieurs à la réalisation de ce projet innovateur. »

Partie intégrante du projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge, le débit actuel du canal actuel passera de 17 00 mètres cubes (60 000 pieds cubes) d'eau par seconde à 4000 mètres cubes (140 000 pieds cubes) par seconde. Une nouvelle structure de dégorgeoir améliorée a été conçue afin de s'assurer que la structure de dégorgeoir du canal de dérivation puisse recevoir un volume d'eau accru.

La maquette à l'échelle 1:50 servira aux essais et à l'évaluation du rendement hydraulique du projet. Les essais seront axés sur la vitesse et la proximité de la structure de sortie ainsi que la dissipation de l'énergie afin de mitiger l'érosion, s'il y a lieu, en aval du canal de dérivation élargi. Le coût du projet est évalué à 110 000 \$ et comprendra la construction de la maquette et son enceinte, les essais effectués au Civil Engineering Hydraulics Lab, et d'autres analyses menées par Acres Engineering Consultants.



« J'étais profondément convaincu que les essais sur maquette du canal de dérivation proposé devaient être effectués au Manitoba et le Centre de recherche et d'essais hydrauliques est très bien équipé pour les réaliser », a déclaré M. Jay Doering, chef du Département de génie civil à l'Université du Manitoba. « Les partenariats avec l'industrie locale et les gouvernements sont stimulants et bienvenus. Le prolongement du canal de dérivation constitue un autre exemple de l'expertise de niveau mondial en matière de génie de cette province. Je suis fier d'être associé à ce projet. »

À la suite de « l'inondation du siècle » en 1997, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont investi 130 millions de dollars dans des mesures de lutte contre les crues, y compris 110 millions de dollars dans les collectivités rurales du Manitoba. Au cours de la dernière année, le Canada et le Manitoba ont annoncé 240 millions de dollars supplémentaires pour commencer les travaux d'agrandissement du canal de dérivation, soit un peu plus du tiers des coûts totaux du projet. Le Canada reconnaît que ce projet fait partie priorités nationales en matière d'infrastructures.

Personne-ressource :

Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation du Manitoba
(204) 945-4178, (204) 945-4900 ou 1 866 356-6355